

Tickets et points de vente

Pour embarquer sur les navettes Transrades, vous devez préalablement acheter un ticket du **réseau Penn-ar-Bed**. Aucun titre de transport n'est vendu à l'embarcadère militaire.

Les tickets valables pour effectuer la traversée sont



Ticket Unique
2 €



Ticket Roulez jeunesse
1,5 €

(Pour les Finistériens de moins de 25 ans)



Carnet 10 voyages
14 €
(soit votre trajet à 1.4€)

Les points de vente de ces tickets

- **Office de tourisme de Camaret**
15 quai Kleber - BP 16 - 29570 Camaret-sur-Mer
Tél. 02 98 27 93 60
- **Office de tourisme de Crozon**
Boulevard de Pralognan - 29160 Crozon
Tél. 02 98 27 07 92
- **Gare routière de Brest**
Place du 19° RI - 29000 Brest
Tél. 02 98 44 46 73
- **À bord des bus bibus** (uniquement le ticket 2€)

Les horaires des navettes

La durée de la traversée Lanvéoc-Brest est de **30 mn.**

Du lundi au samedi (hors vacances de l'école navale*)

BREST ▼ LANVÉOC	Lieu d'embarquement à Brest	LANVÉOC ▼ BREST
07:15	Quai des subsistances aval	08:20
7:25	Quai des subsistances amont	11:00
11:40	Quai des subsistances aval	13:20
13:45	Quai des subsistances amont	15:52 (1)
16:00	Quai des subsistances aval	16:50
16:30 (1)	Quai des subsistances amont	17:10

* Info 02 98 44 46 73 - (1) le vendredi uniquement

Du lundi au samedi (pendant vacances de l'école navale*)

BREST ▼ LANVÉOC	Lieu d'embarquement à Brest	LANVÉOC ▼ BREST
07:15	Quai des subsistances aval	08:20
11:00	Quai des subsistances aval	13:20
15:05 (1)	Quai des subsistances aval	15:52 (1)
16:00 (2)	Quai des subsistances aval	16:50 (2)

* Info 02 98 44 46 73
(1) le vendredi uniquement - (2) sauf le vendredi

Dimanches et jours fériés

BREST ▼ LANVÉOC	Lieu d'embarquement à Brest	LANVÉOC ▼ BREST
07:15	Poste Tourville	08:45
16:30	Poste Tourville	17:10

Ces horaires ne vous conviennent pas ? Essayez la ligne routière « Camaret-Crozon/Brest ».
<http://infotransports.cg29.fr> ou 02 98 90 88 89

Lieux d'embarquement



LA NAVETTE Transrade

Lanvéoc-Poulmic ↔ Brest

+
=
2 €*

De plus en plus d'heureux

* Valable pour un aller simple

Avec la participation de Brest métropole océane

<http://infotransports.cg29.fr>

Conseil Général du Finistère - Rédaction E. Le Floch, C. Cabon - Conception graphique B. Legris - Imprimerie du Commerce - 02/2007

Le bateau + le bus = 2 €

Envie de sortir de la Presqu'île pour un après-midi shopping à Brest ? Déplacements professionnels à effectuer entre Brest et Crozon ?

En **voiture**, vous mettrez une heure pour relier la Presqu'île de Crozon et Brest et vous dépenserez au minimum **6€** (sans compter les problèmes de stationnement, l'usure de la voiture...).

Vous voulez gagner du temps et de l'argent ?

Optez pour le Transrade !

La **Marine nationale**, le **Conseil général du Finistère** et la **Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon** s'associent pour faciliter les déplacements entre la Presqu'île et Brest.

À l'origine exclusivement réservées aux militaires, les navettes Transrades s'ouvrent au grand public, à partir du **26 février 2007**. Ces vedettes de la Morlenn Express relient en **trente minutes** l'école navale de Lanvéoc-Poulmic à l'Arsenal de Brest. Quant au coût, votre traversée vous reviendra à **2€ maximum !**

Avec votre **ticket du réseau Penn-ar-Bed**, vous bénéficiez du Transrade ainsi qu'**une heure de bus sur le réseau bibus**, grâce à un accord avec Brest métropole océane.

Un réseau, 2€, des heureux !



Obtenir vos laissez-passer

Pour des raisons de sécurité, vous devez disposer de laissez-passer pour entrer et circuler dans les enceintes militaires de Lanvéoc-Poulmic et de Brest.

Le laissez-passer nominatif et individuel

Vous pouvez en faire la demande auprès de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer :

Téléchargez le formulaire soit sur www.cg29.fr, soit sur www.comcom-crozon.com ou faites-en la demande par téléphone auprès de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon.

Pour que votre dossier soit traité, vous devez fournir une photocopie de votre carte d'identité (ou de votre passeport) en cours de validité, un justificatif de domicile et une photographie d'identité récente.

Une fois complet, vous l'expédiez à :

Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon

Z.A. de Kerdanvez - BP 25 - 29160 Crozon

Tél. 02 98 27 24 76

Courriel : contact@comcom-crozon.com

Internet : www.comcom-crozon.com

Après examen et accord de la Marine nationale, la Communauté de communes délivre le laissez-passer nominatif et individuel. *Cette prestation est facturée 5€.*

Ce badge doit être impérativement porté au passage des postes de contrôle, à l'intérieur des enceintes militaires et lors de la traversée. L'accès aux enceintes militaires est autorisé 20 minutes avant le départ. Le trajet doit être direct entre la porte de contrôle et l'embarcadère.

Le laissez-passer pour les véhicules

La base navale de Brest ne sera pas ouverte aux véhicules. À Lanvéoc-Poulmic, l'accès à l'école navale est autorisé après obtention d'un laissez-passer « voiture ».

Il est délivré par la gendarmerie maritime, située à l'entrée de l'enceinte, lors de la présentation des pièces suivantes :

- le laissez-passer nominatif ;
- la carte grise du véhicule ;
- le certificat d'assurance, avec la mention « trajet privé et professionnel » ;
- le permis de conduire.

Pour les mineurs empruntant les Transrades, les parents pourront se procurer un laissez-passer pour leur véhicule en présentant les pièces mentionnées ci-dessus ainsi que le livret de famille.

Ces formalités peuvent prendre du temps, nous vous conseillons de les effectuer avant le premier trajet. Ce laissez-passer « voiture » permet de stationner dans l'enceinte militaire de Lanvéoc-Poulmic, près de l'embarcadère.

L'intermodalité

L'intermodalité désigne l'utilisation de plusieurs modes de transport (car, bateau, bus...) pour effectuer un même déplacement.

Avec votre ticket du **réseau Penn-ar-Bed**, au prix maximum de 2 €, vous pouvez combiner le Transrade, le bus et le car.

L'intermodalité avec le réseau bibus

En plus de la traversée, votre titre vous offre le même jour une heure de bus sur le réseau **bibus**, permettant de vous déplacer sur toutes les communes composant Brest métropole océane. Pour en bénéficier, il suffit de conserver son ticket et de le composer du côté indiqué « bus ».



L'intermodalité avec le réseau Penn-ar-Bed

Si vous devez poursuivre votre déplacement en dehors de Brest métropole océane, votre ticket vous permet aussi une correspondance gratuite sur l'une des **39 lignes régulières du réseau Penn-ar-Bed**.

attention : seule la ligne Quimper-Brest n'applique pas le tarif à 2 €, ni la correspondance gratuite.

